



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 31 janvier 2008

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal.

Présent: M. B. Carpriau, président-échevin, M. Van Langenhove, bourgmestre, M. Andries, M. Mertens, M. Vander Voorde, échevins, Mme M. Van der Straeten, M. Belgrado, M. Verhasselt, Mme Govaere-Laurent, M. Noltincx, M. Stevaert, Mme Van Cauwenberghe, M. Van Mulders, M. Coomans de Brachène, M. De Visscher, Mme Sarels, M. Galluccio, M. Vansteenkiste, Mme Moreau, M. Verbist et M. De Lille, Mlle. Dewell (depuis point 3) conseillers-communaux et Mme J. Luykx, secrétaire

S'excusent: Mme Colier

SÉANCE PUBLIQUE

Lecture du P.V. de la séance précédente: approuvé avec 17 voix pour et 5 abstentions (Mertens, Galluccio, Verbist, De Lille, Sarels)

Le président demande le vote concernant l'ajoute du point mentionné ci-dessous par urgence: Procédure en appel contre la décision de la Députation Permanente concernant le permis de bâtir DISS: à l'unanimité

1. Le conseil prend unanimement acte de la démission de Mlle. Briclet
2. Vu la démission de Mlle. Briclet et vu que le premier suppléant en rang ne remplit pas les conditions requises, Mlle. Dewell Nathalie est installée comme conseillère suppléante à l'unanimité ;
3. Remplacement de Madame Cherkaoui comme membre de l'ASBL Pro Humanitate, par Monsieur R. Galluccio: à l'unanimité (vote secret);
4. Remplacement d'un membre de l'ASBL Wemmel Sport: (vote secret) remplacement de Mlle. Briclet par Mme Goovaere-Laurent avec 12 voix pour, 2 contre et 4 abstentions;
5. Remplacement d'un membre du conseil d'administration de la bibliothèque (vote secret) remplacement de Mlle. Briclet par Mme Goovaere-Laurent avec 12 voix pour, 2 contre et 4 abstentions ;
6. Composition Gecoro: L'échevine Mme Van der Straeten s'abstient lors du vote.
Après le vote secret les personnes suivantes sont élues:
 - **Président:** Monsieur Joseph Van Droogenbroeck avec 10 voix pour, 4 contre et 1 abstention.
 - **Experts (effectifs):**
 - M. Luc De Lathouwer: avec 14 voix pour et 1 abstention
 - M. Steven Nuis: avec 13 voix pour et 1 abstention
 - Mme Iwona Milewska: avec 12 voix pour et 1 abstention
 - M. Filip De Mulder: avec 11 voix pour et 1 abstention
 - **Experts (remplaçants):**

M. Didier Van Ingelgem: avec 13 voix pour, 2 contre et 2 abstentions
M. Eddy Balcaen: avec 9 voix pour, 2 contre et 2 abstentions
Mme Hilda De Coninck: avec 9 voix pour, 2 contre et 2 abstentions
M. Guy Huenaerts: avec 7 voix pour, 2 contre et 2 abstentions
Mme Van den Broeck Marleen: avec 9 voix pour, 2 contre et 2 abstentions

- Représentants de la société civile:

Katelijm Verhasselt (effectif) et Kris Van den Broeck (suppléant) pour Unizo: avec 16 voix pour, 1 contre et 1 abstention
Dirk Van Haeren (effectif) pour VWB avec 11 voix pour, 3 contre et 1 abstention
Paul Van Den Brande (effectif) et Rita Vernaeve (suppléante) pour l'ACLVB avec 17 voix pour, 1 contre et 1 abstention
Anita Lenaerts (effectif) et René Luyckx (suppléant) pour l'ACV avec 11 voix pour, 3 contre et 1 abstention

7. Budget CPAS et note politique: approuvé avec 21 voix pour et 1 contre (M. Van Mulders)
- 8a. Convention de collaboration entre la ville de Vilvoorde et la commune de Wemmel concernant la médiation dans la procédure de sanctions communales administratives, dans le cadre de la politique de sécurité et les actions du gouvernement fédéral en ce qui concerne la délinquance juvénile: ce point est enlevé de l'ordre du jour avec 13 voix pour, 6 contre (M. Vander Voorde, M. Verhasselt, M. De Visscher, M. Stevaert, M. Van Mulders et M. Belgrado) et 3 abstentions (Mme Van Der Straten, Mme Moreau et M. Van Steenkiste)
- 8b. Procédure de médiation de l'arrondissement judiciaire Bruxelles-Halle-Vilvoorde, région Halle – Vilvoorde concernant les sanctions communales administratives.
Ce point est enlevé de l'ordre du jour avec 13 voix pour, 6 contre (M. Vander Voorde, M. Verhasselt, M. De Visscher, M. Stevaert, M. Van Mulders et M. Belgrado) et 3 abstentions (Mme Van Der Straeten, Mme Moreau et M. Van Steenkiste)
9. Décoration florale de la commune 2008: approuvé à l'unanimité
10. Adaptation du podium de la salle de ballet et de gymnastique Rue J. Vanden Broeck
 - Approbation du devis particulier pour la réalisation d'un mur amovible (12.000 €)
 - Approbation budget pour achats divers (8.000 €) pour les travaux d'adaptation en régie et pour l'achat de tapis élastiques et de miroirsapprouvé à l'unanimité
11. Décision d'arrêter la procédure en cours et de mise en route d'une nouvelle procédure pour la rénovation des installations sanitaires dans les écoles et la maison communale approuvé à l'unanimité.
12. Approbation devis particulier et estimation pour la rénovation de l'installation sanitaire dans l'école francophone par voie d'une demande d'offre générale (58.940€) approuvé à l'unanimité.
13. Approbation devis particulier et estimation pour la rénovation de l'installation sanitaire dans l'école néerlandophone par voie d'une demande d'offre générale (68.595€) approuvé avec 20 voix pour, 1 contre (M. Van Mulders) et 1 abstention (M. Verhasselt)
14. Approbation devis particulier et estimation pour la rénovation de l'installation sanitaire dans l'école maternelle francophone par voie d'une demande d'offre générale (75.620€) approuvé avec 20 voix pour, 1 contre (M. Van Mulders) et 1 abstention (M. Verhasselt)
15. Approbation devis particulier et estimation pour la rénovation de l'installation sanitaire dans la maison communale (rez-de-chaussée) par voie d'une demande d'offre générale.
Une procédure de concertation avait été prévue mais certains conseillers demandent d'adjuger les travaux par voie d'une demande d'offre générale.

Cette proposition est approuvée avec 10 voix pour, 9 contre (M. Vander Voorde, M. Verhasselt, M. Van Steenkiste, M. De Visscher, M. Stevaert, M. Van Mulders, M. Belgrado, Mme Van der Straeten et Mme Moreau) et 3 abstentions (M. Van Langenhove, M. Andries et Mlle. Dewell)

16. Mission d'étude pour la réparation du mur du cimetière par voie d'une procédure de concertation – estimation: 13.223€
approuvé à l'unanimité.
17. Adaptation règlement de roulage
- situation routière modifiée Avenue Neerhof/Chemin des Cavaliers
approuvé avec 18 voix pour, 1 contre (Mlle. Dewell) et 3 abstentions (Mme Moreau, Mme Van der Straeten et M. Andries)
18. Plan de mobilité – situation actuelle (Powerpoint)
Les conseillers prennent connaissance à l'unanimité.
19. Décision de principe sous conditions suspensives – Bois de récréation.
Ce point est retiré de l'ordre du jour avec 18 voix pour, 2 contre (M. Van Steenkiste et M. Verhasselt) et 2 abstentions (M. De Visscher et M. Stevaert)
20. Décision de principe – jobistes (en total 15 pour les mois juillet et août)
Approuvé à l'unanimité.
21. Ouverture d'une classe estivale – école néerlandophone.
approuvé à l'unanimité.
22. Prolongation de la convention – Brabantse Kouters.
Ce point est retiré de l'ordre du jour pour cause de l'indisponibilité du convenant.

POINT MIS A L'ORDRE DU JOUR PAR URGENCE

23. Demande de l'ASBL DISS pour la construction d'un espace commercial avec magasin et parking au coin Avenue des Nerviens et Rue Guyot – procédure d'appel auprès du ministre contre la décision de la Députation Permanente: le conseil prend connaissance à l'unanimité de l'appel introduit par la commune contre la décision de la Députation Permanente.

POINTS MIS A L'ORDRE DU JOUR PAR LES CONSEILLERS COMMUNAUX

24. Interpellation et motion pour une meilleure collaboration entre tous les membres du conseil communal de Wemmel – conseiller Coomans de Brachène
Le président procède au vote:
 - a) concernant l'engagement des conseillers de travailler ensemble en faveur des Wemmelois et d'établir un équilibre juste et démocratique entre les deux communautés:
approuvé avec 19 voix pour, 1 contre (M. Van Mulders) et 2 abstentions (M. Verhasselt et M. Belgrado)
 - b) concernant la compétence du conseil:
approuvé avec 13 voix pour, 7 contre (M. Vander Voorde, M. Verhasselt, M. Van Steenkiste, M. De Visscher, M. Stevaert, M. Van Mulders et M. Belgrado) et 2 abstentions (Mme Moreau et Mme Van der Straeten)
 - c) concernant le fond de la résolution:
approuvé avec 12 voix pour, 7 contre (M. Vander Voorde, M. Verhasselt, M. Van Steenkiste, M. De Visscher, M. Stevaert, M. Van Mulders et M. Belgrado) et 3 abstentions (Mme Moreau, Mme Van der Straeten et M. Van Langenhove)

25. Interpellation concernant la nouvelle stratégie et les actions prévues de l'ASBL Boreas – conseiller De Lille

Le président dit que cette interpellation est considérée comme question posée au Collège. Une réponse détaillée sera fournie la prochaine séance du conseil communal.

26. - Motion concernant la détermination et la protection des endroits sensibles à Wemmel – conseiller Noltinx.

Cette motion est approuvée avec 13 voix pour, 5 contre (M. Vander Voorde, M. Belgrado, M. Stevaert, M. De Visscher et M. Verhasselt) et 4 abstentions (M. Verbist, M. Galluccio, M. Van Steenkiste et M. Mertens)

- Motion concernant la vidange régulière des bulles à verre – conseiller Noltinx (Mme Govaere-Laurent quitte la séance.)

La demande au Collège de déposer une plainte formelle contre l'Intercommunale concernant la vidange des bulles à verre et de procéder au nettoyage des endroits autour de ces bulles est repoussée avec 8 voix pour, 9 contre (M. Vander Voorde, M. Verhasselt, M. Stevaert, M. Van Steenkiste, M. De Visscher, M. Stevaert, M. Van Mulders, M. Belgrado en Mme Moreau) et 4 abstentions (M. De Lille, M. Verbist, M. Galluccio et Mme Sarels) sur 21 membres présents.

SEANCE A HUIS CLOS

27. Personnel académie de musique

Cette liste peut être consultée au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel – tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 26 février 2008.

Wemmel, le 11 février 2008

Par ordonnance:

Le secrétaire
(s) Mme J. Luykx

le président
(s) B. Carpriau